

45110570

MURPROTEC



## Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **EURACOR GOUGNARD SPRL**, courtier indépendant, mandaté à titre exclusif par **ETHIAS SA**, compagnie d'assurances ayant son siège social Rue des Croisiers 24 à B - 4000 Liège, attestons que :

**MURPROTEC LUXEMBOURG**  
**Z.I. Rue de Bettembourg**  
**L – 3378 LIVANGE**

agissant pour son compte, pour le compte de ses filiales européennes, ainsi que pour ses entreprises applicatrices agréées, est à ce jour titulaire d'une police d'assurance garantissant pour 10 ans la **"BONNE TENUE DES TRAVAUX REALISES PAR INJECTION ET/OU CUVELAGE CONTRE L'HUMIDITE ASCENSIONNELLE ET DE DIFFERENCE DE NIVEAUX "** N° 45110570 ayant pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Cette garantie sera accordée suivant les conditions de ce contrat et contre un défaut de performance se manifestant sous la forme de :

- Réapparition d'humidité ascensionnelle dans les supports traités entraînant des frais de réparations des travaux garantis.
- Perte d'étanchéité du traitement des différences de niveaux entraînant la réapparition d'eau.

La présente attestation valable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 ne peut engager la Compagnie en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2010

Pour l'Assureur ETHIAS SA – CBFA 0196  
Par procuration le Courtier gestionnaire  
Euracor Gougnard SPRL – CBFA 14026A